Bonjour,

Vous suivez actuellement des cours de Marche Nordique avec notre association Aix loisirs. Si vous souhaitez continuer l'an prochain, nous vous demandons de vous inscrire par courrier, exclusivement, en suivant les modalités ci-dessous.

Cela permet de limiter le nombre de personnes présentes le jour des inscriptions.

Voici la marche à suivre :

1 Vous trouverez dans ce courrier le lien pour télécharger la fiche d'adhésion, comme chaque année, et en bas de cette feuille la fiche spéciale marche nordique. sur notre site une fiche spéciale marche nordique.

2 Vous remplissez les deux feuillets .

3 Vous les placez dans une enveloppe avec votre **carte d'adhérent** et une **enveloppe retour** timbrée avec votre adresse, ainsi que le **règlement** : un chèque de 60€ (premier trimestre plus adhésion) ou de 73€ (premier trimestre plus adhésion couple) et deux chèques de 35€ chacun. Les chèques seront encaissés en début de chaque trimestre.

4 Vous adressez le tout à Aix Loisirs, (soit à la maison des associations, soit à l'adresse 5 rue des pélicans 73100 Aix les bains), **entre le 1er et le 11 septembre.**

Ainsi, si vous ne faites aucune autre activité régulière, vous ne devrez pas vous déplacer le jour des inscriptions.

Si vous voulez vous inscrire à une autre activité, vous devrez venir vous inscrire à celle-ci (et uniquement à celle-ci) le jour des inscriptions (lundi 11 septembre, mardi 12, lundi 18).

Vous signalerez que vous avez déjà pris votre adhésion et votre inscription en cours de Marche Nordique

Vous n'aurez donc pas à passer par la salle « Marche Nordique ».

Il ne sera accepté aucun dossier incomplet.

Aucune dérogation ne sera accordée.

Nous vous remercions par avance de vous conformer à cette note.

La fiche marche nordique se trouve ci-dessous.

FICHE RESERVEE EXCLUSIVEMENT AUX PERSONNES AYANT SUIVI DES COURS DE MARCHE NORDIQUE EN 2022/2023

NOM : …… (Utiliser le même nom que l'an passé)

PRENOM : ……..

N° TEL : …….

MAIL : …….

HORAIRE DU COURS SUIVI : ……..

Je souhaite suivre le même cours en 2023/2024.

ci-joint le règlement (cours et adhésion)

Signature